



Troubles du rythme

Drs Le Bidois, Lévy, Stos, Laux

Qu'est-ce que c'est?

On appelle «troubles du rythme» toutes les anomalies du rythme cardiaque, dont la gravité est très variable. Un trouble du rythme peut se caractériser par un rythme irrégulier (extrasystoles), un rythme trop lent (bradychardie) ou un rythme trop rapide (tachychardie).

Quelles sont les causes?

La cause est souvent inconnue.

Comment faire le diagnostic?

Avant la naissance, le diagnostic est fait par l'obstétricien ou l'échographiste, lors de l'échographie morphologique du 2ème ou 3ème trimestre. Le cardiopédiatre précise le diagnostic ainsi que la surveillance à adopter et donne toutes les explications concernant la possible évolution.

Comment organiser la naissance?

En cas de tachycardie prolongée ayant imposé un traitement, ou en cas de bradychardie, l'accouchement est programmé en milieu spécialisé.

Quelle prise en charge ?

Avant la naissance, les extrasystoles sont sans conséquences. Elles ne nécessitent pas de traitement.

Les tachycardies soutenues doivent être traitées afin d'éviter la survenue d'une insuffisance cardiaque. Les médicaments administrés à la mère imposent un bilan biologique et cardiologique au préalable. Souvent le rythme est normalisé en quelques jours, parfois la tachychardie peut résister au traitement.

Après la naissance, les extrasystoles disparaissent habituellement rapidement. Pour les tachycardies, si le rythme a été normalisé avant la naissance, l'enfant va très bien, un traitement est habituellement poursuivi pendant 6 mois afin d'éviter une récurrence du trouble du rythme. Lorsque le trouble du rythme n'a pu être réduit avant la naissance, l'équipe cardiologique prendra en charge l'enfant dès la naissance.

La vie quotidienne

Elle est le plus souvent normale avec un rythme cardiaque normal. Le plus souvent, le traitement antiarythmique peut être arrêté après l'âge de 6 mois. Dans certains cas, il est nécessaire de prolonger le traitement médicamenteux et parfois même de traiter le trouble du rythme par cathétérisme (ablation).